

# NEWSLETTER INTERN



## Top News

Au cours des dernières années, nous avons connu une croissance remarquable, et notre principal objectif reste de nous améliorer chaque jour. Un aspect important de ce processus est la communication interne au sein de l'entreprise. Avec la croissance, il est facile que des informations se perdent ou soient mal comprises. C'est pourquoi la direction a décidé de créer une newsletter interne chaque trimestre, afin de s'assurer que tous les employés sont au courant des dernières nouvelles. Pour les affaires urgentes, nous continuerons bien sûr à communiquer par e-mail. Si tu as reçu des informations et que tu n'es pas sûr qu'elles soient correctes ou si tu souhaites en savoir plus, n'hésite pas à poser des questions. Tu peux envoyer un e-mail à [charel@vandivinit.lu](mailto:charel@vandivinit.lu), et nous nous ferons un plaisir de tout t'expliquer.

## Articles:

- 1) Congé payé
- 2) Prime 6ème jour
- 3) MOSEA
- 4) Fiche de salaire
- 5) Formation
- 6) Processus de résolution de problèmes
- 7) Maladie
- 8) Parking Ellange
- 9) Infrastructure de recharge électrique
- 10) Feuille Incident (Rapport CIS)



**Direction Vandivinit et Euro Moselle:**

Luc Vandivinit, Eric Maier (EM) et Charel Vandivinit

## 1) Congé payé

Les dernières années, il y a eu régulièrement des demandes de la part des employés et de la délégation du personnel auprès de l'employeur de leur payer les jours de congé restants à la fin de l'année. Cette demande a également été formulée en décembre. Afin de faciliter le travail pour toutes les personnes concernées, nous réalisons toujours un sondage pour savoir qui est intéressé par un paiement. Les jours de congé restants résultent soit d'absences prolongées pour des raisons de santé, soit du fait que certains employés sont motivés à travailler et n'utilisent pas tous leurs jours de congé. Comme il s'agit d'un souhait des salariés et que de nombreuses familles en bénéficieront certainement, l'entreprise a jusqu'à présent procédé aux versements (même si cela ne correspond pas à ce que prévoit précisément la disposition réglementaire). Nous pensons que chacun devrait pouvoir décider lui-même de la manière dont il utilise ses jours de congé.

Depuis presque un an, nous avons un nouveau représentant de la délégation du personnel dont la collaboration est différente de la précédente. Beaucoup de collaborateurs souhaitaient ce changement, mais n'étaient pas conscients de l'impact que cela pourrait avoir sur les différents postes. Certes, personne ne s'attendait à ce que le climat social de l'entreprise change à ce point depuis l'élection de l'actuel représentant de la délégation du personnel et à ce que cela implique une quelconque énergie négative. La confiance de la direction envers le représentant de la délégation du personnel n'est plus là et nous ne pouvons pas nous permettre, dans cette situation, de prendre des décisions qui ne sont pas totalement conformes à la législation, même si cela pourrait aider de nombreuses familles. Nous avons informé l'ensemble de la délégation du personnel des circonstances actuelles et, tant qu'aucun changement n'est apporté à la structure actuelle de la délégation du personnel, la coopération sera réduite au minimum, ce qui est malheureusement désavantageux pour tous les employés.

## 2) Prime 6ème jour

Des troubles ont eu lieu parmi les conducteurs de bus qui ont affirmé que l'entreprise ne payait pas correctement la prime. Après plusieurs vérifications et en collaboration avec la FLEAA, qui avait négocié la convention collective avec le LCGB et l'OGBL, il a été confirmé que tout avait été payé correctement et de manière appropriée. Le syndicat LCGB a également confirmé cela. Nous attendons toujours une réponse du secrétaire central de l'OGBL. Le représentant de la délégation du personnel a distribué des tracts, sans consulter le syndicat ni vérifier si ses affirmations étaient justes, sur lesquels il était écrit : *"Note aux conducteurs bus. Autocar et camionnettes. Premières et deuxièmes périodes de référence 2024. La délégation est consciente que pour beaucoup d'entre vous, les sixièmes jours n'ont pas été payés correctement. La direction dispose d'une formule de calcul du sixième jour ouvrable par semaine qui diffère de celle de la délégation. Étant donné que la délégation à fait les calculs qu'elle trouve correct, beaucoup d'entre vous ont encore à recevoir une prime de 80 euros pour chaque jour de travail dépassant le nombre de jours normaux sur la période de référence. **La délégation se battra** pour que vous receviez tout ce qui vous avez pour de droit. Secrétaire- Altomare Paolo Président de la délégation- Pereira Carlos"*

## 3) MOSEA

Nous vous avions déjà informé en août que le projet MOSEA ne pouvait pas encore être mis en œuvre. Nous attendons toujours la réponse d'une autorité et ne pouvons donc pas vous donner de date précise pour le moment. Le fait est et reste que cela n'a aucune conséquence pour vous, car comme nous l'avons déjà mentionné, rien ne change pour vous.

## 4) Fiche de salaire

Nous regrettons sincèrement de ne pouvoir fournir les fiches de paie qu'à la fin du mois suivant. Ce n'est pas notre objectif, mais le problème est dû à la croissance rapide de notre personnel de conduite, alors que notre bureau de paie externe ne s'est pas agrandi proportionnellement et a maintenant besoin de plus de temps.

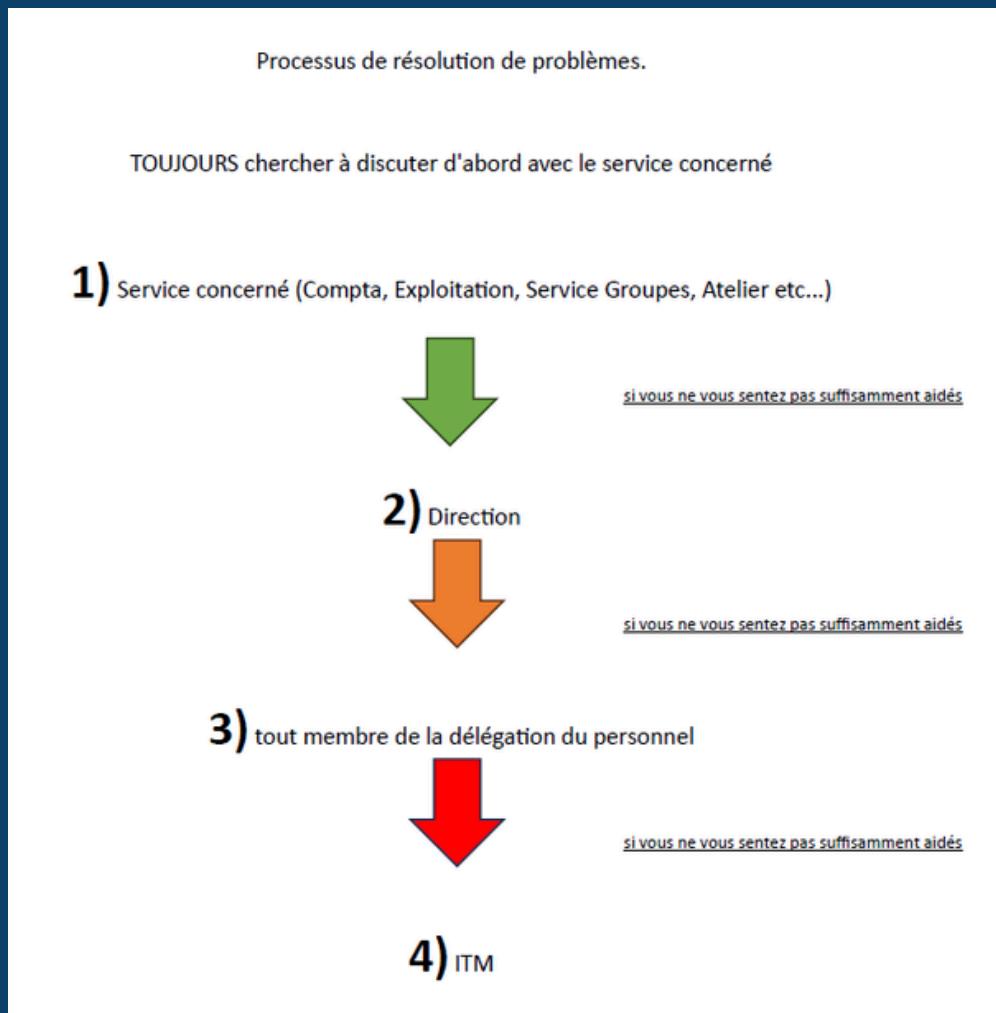
Tout cela va changer avec la mise en œuvre de MOSEA. Malheureusement, nous devons patienter encore un peu. Toutefois, si quelqu'un a besoin de sa fiche de paie plus tôt, par exemple pour un rendez-vous important à la banque ou pour la déposer ailleurs, il peut contacter notre service des ressources humaines et nous trouverons une solution [rh@vandivinit.lu](mailto:rh@vandivinit.lu)

## 5) Formation

Nous sommes conscients qu'il y a encore beaucoup à améliorer en matière de formation et nous sommes en train de nous réorganiser. Les premières modifications ont déjà été mise en place et d'autres suivront au cours de l'année. La première mesure consiste à obliger chaque conducteur à vérifier son planning plusieurs jours à l'avance et à envoyer un e-mail à [formation@vandivinit.lu](mailto:formation@vandivinit.lu) s'il ne connaît pas une ligne/un trajet. Il n'est plus utile de communiquer cela directement à la LOGE. La coopération est indispensable et chacun devrait y contribuer: Le chauffeur ne doit vérifier qu'un seul planning, qui est le sien, alors que le service de dispatching doit en contrôler plus de 400, ce qui peut parfois engendrer des erreurs. Celles-ci peuvent toutefois être rapidement corrigées.

## 6) Processus de résolution de problèmes

Nous rappelons à tous que si vous avez des questions ou des problèmes, vous devez d'abord vous adresser au service concerné. Si vous ne recevez pas d'aide appropriée ou si vous n'obtenez pas de réponse, vous pouvez vous adresser à la direction. Si la direction ne trouve pas de solution avec vous ou si la prise de décision/réponse ne vous semble pas conforme à vos attentes, vous avez la possibilité de vous adresser à la délégation du personnel. Tout membre de la délégation du personnel peut prendre contact avec la direction, et pas seulement le représentant lui-même. Enfin, si aucun accord n'est conclu, vous avez le droit de vous adresser à l'ITM. Contourner cette procédure ne conduira pas à une solution plus rapide ou meilleure de votre problème, mais seulement à des tensions.



## 7) Maladie



Cet été, nous avons informé tout le monde que notre direction prenait au sérieux les arrêts maladie dans notre entreprise et qu'elle effectuait des contrôles pour vérifier qui était/est vraiment malade et qui ne l'était/est pas. Ces contrôles ont révélé qu'il y avait effectivement dans notre entreprise des collaborateurs qui n'étaient pas réellement malades. Cela a eu pour conséquence que nous avons dû résilier le contrat de travail de ces collaborateurs.

Nous sommes en étroite collaboration avec la CNS « Gesondheetskees » et nous partageons avec vous une actualité choquante : <https://cns.public.lu/fr/assure/actualites/faux-certificats.html>. **\*\*QR-code avec le lien**

Dans le même contexte, nous avons reçu les semaines dernière l'adresse d'un médecin établie à Uckange ) qui est même de nuit et que chez qui il est « facile » de recevoir 15 jours d'arrêt maladie sans même être malade.

Soyez assuré que nous vérifions les arrêts maladie de ce médecin et que tous ceux qui figurent sur la liste de la CNS seront bien entendu également vérifiés.

Pourquoi cela est-il fait ? Premièrement, pour protéger les personnes qui sont vraiment malades, et deuxièmement, parce que nous ne tolérons pas la fraude. Celui qui arnaque doit tôt ou tard s'attendre aux conséquences.

Nous soutenons les personnes honnêtes et si quelqu'un est malade, nous le comprenons, mais pas si quelqu'un fait semblant d'être malade.

Si quelqu'un est vraiment malade, il devrait aller voir un médecin qui prend son travail au sérieux et qui l'aide à se rétablir.

## 8) Parking Ellange

À Ellange, nous disposons d'un grand parking pour les voitures privées, mais certains jours, entre les changements d'équipe, il n'y a pas assez de places libres, car les voitures des équipes du matin et du midi occupent le parking. Récemment, nous avons obtenu de la commune l'autorisation de nous garer exceptionnellement sur le bord de la route (seulement sur les nouvelles bandes de stationnement) s'il n'y a vraiment plus de places libres sur le parking. En outre, nous avons organisé le parking pour les minibus de manière à ce que seuls les conducteurs de minibus aient le droit de s'y garer, tandis que les autres véhicules ne sont pas autorisés à y stationner.

## 9) Infrastructure de recharge électrique

Comme nous sommes obligés, à partir de 2025, de n'utiliser que des bus entièrement électriques sur les lignes AVL, nous avons installé une infrastructure de recharge pour 18 véhicules simultanément à Weiler-la-Tour, où commencent toutes nos lignes AVL. Les travaux ont été achevés fin décembre.

Avec notre nouvelle flotte de bus électriques, nous sommes face à un défi ambitieux. Les horaires ont été soigneusement conçus pour que les bus puissent accomplir leurs activités avec succès.

Un bon déroulement du planning n'est possible que si chaque détail est pris en compte. A commencer par le chargement correct des bus et que les prises de chargement sont bien connectées. Nous demandons donc à chacun de respecter les consignes suivantes. Nous effectuerons des contrôles réguliers :

- Toujours charger correctement les bus et s'assurer que les bus sont effectivement chargés.
- Ne pas utiliser l'autoroute.
- Conduire de manière économique et écologique : Retirer le pied de l'accélérateur et respecter des vitesses comprises entre 30 et 50 km/h.
- Toujours se rappeler que 8% de la capacité de la batterie est nécessaire pour retourner au dépôt en toute sécurité.
- En cas de problème, ne pas contacter constamment la Loge mais penser et agir logiquement. N'appeler la loge qu'en cas d'urgence. Par exemple, il ne s'agit pas d'une urgence si la batterie n'est plus qu'à 20 ou 30 % et qu'il reste encore deux tours à effectuer.

Merci pour votre collaboration !

## 10) Feuille Incident / Rapport CIS

N'oubliez pas qu'en plus du bouton d'urgence à actionner en cas d'agression physique ou verbale par un passager/client, vous êtes également tenu d'informer le ministère des Transports par écrit. Ceci est important pour que des améliorations puissent être apportées à la ligne à l'avenir. N'oubliez pas de remplir le formulaire « CIS » (Constat incident sûreté). Vous le recevrez soit à la loge, soit par demande que vous pouvez envoyer par e-mail à [formation@vandivinit.lu](mailto:formation@vandivinit.lu)

# TEAM: DISPATCHING



David, Julian, Heidi, Yves, Jérôme, Philippe

*Dans une si grande entreprise, il est difficile de connaître tout le monde. C'est pourquoi nous souhaitons présenter les différents départements dans les mois à venir.*

Le département dispatching a pour mission de coordonner efficacement les demandes de nos clients (Ministère, Ville de Luxembourg, écoles, agences de voyage, e.t.c.), vos horaires, vos missions et vos déplacements afin de garantir une organisation fluide et adéquate dans le respect de la réglementation.

Voici comment le service fonctionne :

- 1. Affectation des horaires :  
Vous recevez votre planning détaillé, comprenant vos heures de départ, d'arrivée et vos temps de pause, conformément à la réglementation en vigueur.
- 2. Gestion des imprévus :  
En cas de modification (retards, changement d'itinéraire ou panne), le service dispatching vous informe via la loge immédiatement et vous guide sur les ajustements nécessaires.
- 3. Communication simplifiée :  
Notre équipe est disponible pour vous accompagner et répondre à vos questions. L'évolution de notre application (consultation des services, pose des congés), est là pour vous aider et vous simplifier l'organisation.
- 4. Respect des réglementations :  
Le planning est établi en respectant vos temps de conduite et de repos pour garantir votre sécurité et celle des passagers.

On est là pour que tout roule !!!!! Vous bénéficiez d'une organisation claire et fiable pour vous concentrer sur votre mission principale : transporter les passagers en toute sérénité.



## Voyages en autocar

Comme chaque année, nos conducteurs ont suivi au mois de décembre une formation sur les chaînes à neige. Une mesure importante pour garantir la sécurité sur les routes pendant l'hiver. Dans ce sens : amusez-vous bien en montagne

## AutoCar Expo Lyon

En décembre, la direction de Voyages Vandivinit, Autocars Altmann et Autocars Schidler s'est rendue à Lyon pendant deux jours pour rencontrer les fabricants de bus et découvrir les dernières technologies. De retour avec de nombreuses nouvelles idées, nous analysons actuellement dans quels domaines nous pouvons investir pour rendre nos entreprises encore plus moderne et efficace.

### Action du mois:

Nos employés et leurs familles peuvent bénéficier d'attrayantes réductions lorsqu'ils réservent leurs vacances dans l'une de nos agences de voyage. Pour plus d'informations, nos trois agences à Mondorf, Livange et Steinfort sont à votre disposition à tout moment.



**AUTOCAR EXPO**  
LYON • Parc des expositions  
**3 • 6 Décembre 2024** 8<sup>e</sup> édition

**Welcome on board**

**DECEMBRE 2024!**

### SALARIÉS

*Administration:*

- /

*Agence:*

- /

*Atelier:*

- /

*Chauffeur de bus:*

- M. MEHDAOUI
- M. ESSAIDI
- 

*Chauffeur de minibus:*

- M. GOMES CARVALHO
- 

### VEHICULES

- /



Lucienne nous a malheureusement quittés de manière inattendue le 24 janvier 2025. Elle a commencé à travailler à la réception d'Ellange en mars 2006. Au fil des années, elle a participé à la conception de plusieurs services, y a travaillé et les a fait évoluer. Elle a pris beaucoup de responsabilités et a toujours accompli un travail excellent et précis. Nous avons beaucoup appris d'elle et nous continuerons à apprécier sa détermination, sa précision et sa conscience professionnelle. Nous lui sommes reconnaissants pour tout et elle nous manquera beaucoup.

